

Budget 2023



Municipalité de Saint-Joachim



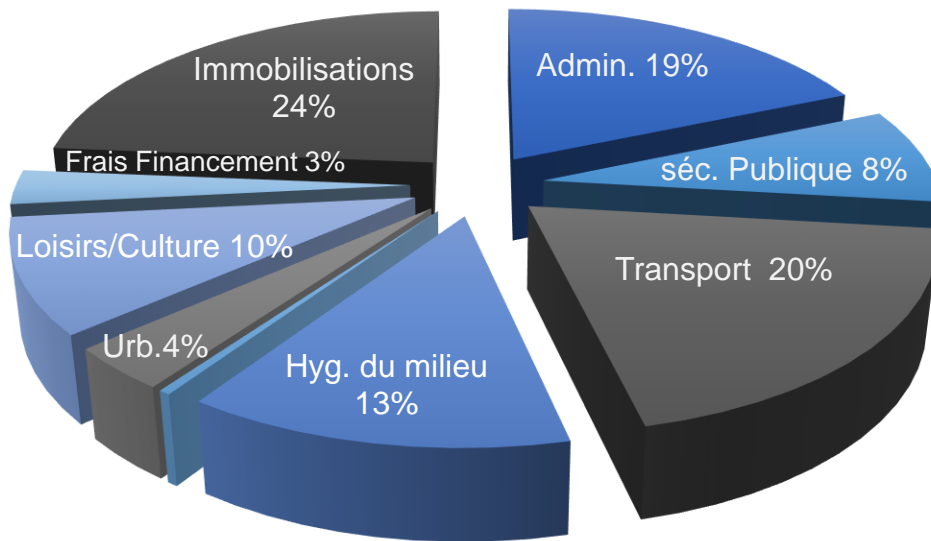
Revenus – Sommaire

	Budget 2022	Budget 2023	Écarts \$	Variations
Taxes	1 608 307 \$	1 689 220 \$	80 913 \$	5%
Paiements	118 397 \$	121 049 \$	2 652 \$	2%
Services rendus	15 710 \$	31 110 \$	15 400 \$	50%
Droits	192 202 \$	221 485 \$	29 283 \$	13%
Amendes	1 500 \$	2 000 \$	500 \$	25%
Intérêts	5 500 \$	12 900 \$	7 400 \$	57%
Autres revenus	545 160 \$	553 241 \$	8 081 \$	1%
Transferts	219 863 \$	331 055 \$	111 192 \$	34%
TOTAL	2 706 639 \$	3 137 059 \$	476 137 \$	16%

Charges – Sommaire

	Budget 2022	Budget 2023	Écarts \$	Variations
Administration générale	576 377 \$	582 825 \$	6 449 \$	1%
Sécurité publique	243 188 \$	259 244 \$	16 056 \$	6%
Transport	583 105 \$	613 749 \$	30 644 \$	5%
Hygiène du milieu	370 731 \$	410 634 \$	39 903 \$	10%
Santé et bien-être	5 950 \$	12 800 \$	6 850 \$	54%
Aménagement, urbanisme et dév.	99 913 \$	114 828 \$	14 914 \$	13%
Loisirs et culture	272 026 \$	307 575 \$	35 548 \$	12%
Frais de financement	108 149 \$	92 833 \$	(15 316) \$	-16%
Conciliation à des fins fiscales	447 200 \$	742 572 \$	295 372 \$	40%
Affectation	(40 000) \$	(175 000) \$		
TOTAL	2 706 639 \$	3 137 059 \$	430 420 \$	14%

Répartition des dépenses



Taux de taxes et tarifications

Taux de taxation (/100\$ évaluation)	2022	2023
Taxes foncières	0,5420 \$	0,4945 \$
Tarif SQ	0,0811 \$	0,07832 \$
Centre aquatique	0,0204 \$	0,01670 \$
Taxe Voirie (règl. 408-2018)	0,01991 \$	0,01872 \$
Taxe Voirie (règl. 424-2021)	0,03589 \$	0,05051 \$
Immeubles non résidentiels	1,6328 \$	1,550 \$
Tarifications		
Déchet domestique - résidentielle	135,45 \$	136,53 \$
Déchet domestique - commerciale	207,25 \$	209,22 \$
Déchet domestique - spéciales	812,25 \$	819,45 \$
Aqueduc- résidentielle	138,00 \$	147,78 \$
Aqueduc- commerciale	175,00 \$	186,38 \$
Aqueduc- spéciales	220,30 \$	234,62 \$
Égout sanitaire	209,32 \$	224,73 \$
Matières recyclables (PGMR)	68,09 \$	82,37 \$

Faits saillants – Hausse de taxes de 2.5% en 2023

Lors de la séance extraordinaire du lundi 5 décembre, le conseil municipal a présenté et adopté le budget 2023 qui s'élève à 3 M\$. L'augmentation des charges est principalement due à la hausse significative des quotes-parts des organismes partenaires, notamment de différentes ententes provenant de la Ville de Beaupré par la hausse de coûts de déneigement. Également par la tarification de la MRC de La Côte-de-Beaupré, qui résulte du démarrage de la collecte et de la disposition des résidus alimentaires prévue en juillet 2023, et ce, dès que la Ville de Québec sera en mesure de recevoir et de traiter ces nouvelles matières. Sur le plan de la sécurité, des hausses notables proviennent de la Sûreté du Québec et des services en sécurité incendie, assurés par la Ville de Beaupré.

Toutefois, l'impact majeur provient par le nouveau rôle triennal (2023-2024-2025), déposé en octobre dernier et qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Il reflète une hausse marquée de **12%** de la valeur totale des propriétés sur le territoire de Saint-Joachim à la date de référence du 1^{er} juillet 2021. La richesse foncière uniformisée (RFU) passera ainsi de **160 millions \$ à 180 millions \$**, soit une augmentation de **20 millions \$**. Bien que la taxation municipale soit répartie entre tous les propriétaires du territoire en fonction de la valeur de leur propriété et de son usage, **l'augmentation généralisée de la valeur foncière qui se produit lors d'un dépôt de rôle ne se traduit pas nécessairement par une hausse de taxes.**

Ainsi, Saint-Joachim est parvenue à limiter la hausse des comptes de taxes des citoyens par la diminution de la taxe foncière de près de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation, passant ainsi de 0,54 \$ à 0,49 \$ du 100 \$ d'évaluation. Par exemple, pour une propriété dont la valeur est évaluée à 271 200 \$, nous estimons une hausse de **3%** par rapport à 2022, soit l'équivalent à une augmentation d'environ 69 \$ et ce, **malgré une hausse marquée de l'évaluation foncière**. Conséquemment, les citoyens qui ne subissent aucune fluctuation marquée d'une nouvelle évaluation foncière ne verront aucune augmentation marquée sur leur compte de taxes.

Finalement, grâce aux bons résultats financiers provenant de l'année 2022, le conseil municipal affecte 108 000\$ aux soldes disponibles provenant du règlement d'emprunt pour les travaux de 2021 sur le chemin Cap-Tourmente et la rue Blondelle. Également, il affecte 65 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement et ce, toujours dans le désir de contrer les hausses de l'inflation et diminuer l'impact fiscal pour ses contribuables.

Plan triennal

Saint-Joachim accorde toujours et d'autant plus dans le contexte économique actuel, une importance particulière à la recherche de financement et de subventions dans le but d'acquérir un maximum de ressources financières chaque année. Sans elles, la Municipalité ne pourrait bénéficier de la mise sur pied de nombreux projets au profit de ses citoyens.

2023	2024	2025
Travaux sur l'Hôtel de Ville (Subvention PRABAM) ; Réfection aqueduc et chaussée - Cap-Tourmente Nord entre le 300 et 365 - +/- 300 mètres (Subvention TECQ 2019-2023) ; Resurfaçage du Ch. Cap-Tourmente (intersection ch. Trait Carré) (Subvention PPA-CE); Immobilisations provenant de la Ville de Beaupré - Déneigement Enclos ext. Chargeur sur roue Chenillette Système de repérage ACE Équipement de neige sur 10 roues Achat d'un défibrillateur avec casier pour le centre des loisirs ; Conversion de l'éclairage de la patinoire et du terrain de tennis au LED.	Hôtel de ville - Accès aux personnes à mobilité réduite (Subvention PRACIM) Garage municipal - système de chauffage ; Réfection chemin ave Royale (Rte des Carrières) - aqueduc et chaussée - 130m (4" fonte) ; Réfection chaussée 450 mètres - bas des vieilles côtes, ave Royale et creusage d'un fossé à l'est de 300 mètres ; Nouveau puits (700m3 au printemps 24h/24h) ; Refaire la toiture du belvédère à la Grande Ferme et aménagement ; Camion 10 roues – Déneigement Beaupré.	Réservoir incendie pour le secteur Bellevue 5000 gallons et + ; Réfection rue Fortin (400m) et rue du Moulin (100m) - aqueduc (fonte 4") et chaussée - 450m ; Rénovation du bâtiment extérieur – centre des loisirs ; Aménager un parc avec modules de jeux - Secteur Bellevue